

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais : **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par : **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **GERM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Programme détaillé par bloc annuel	10
GERM1BA - 1er bloc annuel	10
GERM1BA - 2e bloc annuel	12
GERM1BA - 3e bloc annuel	14
Informations diverses	16
Conditions d'accès	16
Pédagogie	18
Evaluation au cours de la formation	18
Mobilité et internationalisation	18
Formations ultérieures accessibles	18
Gestion et contacts	19

GERM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Lors de votre inscription, en langues et lettres modernes, orientation germaniques, vous aurez le choix de combiner deux langues germaniques parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide connaissance à la fois pratique et théorique des deux langues étudiées ;
- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et linguistique ;
- aurez eu la possibilité de réaliser un séjour à l'étranger.

Votre profil

Vous

- aimez les langues étrangères et découvrir d'autres cultures ;
- vous intéressez aux arts et lettres ; êtes fascinés par le fonctionnement des langues et de la communication ; appréciez la précision et la réflexion rigoureuse ;
- souhaitez acquérir un bagage culturel solide ;
- êtes créatif et voulez participer au développement de nouvelles idées.

... alors, les études en langues et lettres modernes, orientation germaniques sont faites pour vous!

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes, orientation germaniques, travaillent dans «le monde des affaires» (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent enseignants, éditeurs, traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères ou des ONG.

D'autres encore se feraient un chemin dans le monde du spectacle, par exemple dans la dramaturgie.

Cette formation ouvre aussi la porte à maints emplois qui n'ont pas (encore) une étiquette officielle.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- l'apprentissage de deux langues modernes sous toutes leurs facettes ;
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- une formation tournée vers la pratique des langues choisies : cours donnés dans les langues étudiées, cours spécifiques de compétences communicatives, exercices pratiques, laboratoires de langue, cours de conversation, nombreux outils multimédias, etc. ;
- un encadrement rapproché dans des auditoriums de taille restreinte ;
- la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus.

Votre parcours

Une fois diplômé de bachelier, vous poursuivrez votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#).

Votre diplôme de bachelier vous permettra également de vous orienter vers d'autres domaines de formation connexes (comme, par exemple, le [Master \[120\] en communication multilingue](#), le [Master \[120\] en linguistique](#), le [Master \[120\] en traduction](#) ou le [Master \[120\] en études européennes](#)).

Pour plus de renseignements, consultez la page « [Formations ultérieures accessibles](#) ».

GERM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de son programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, le diplômé a acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse linguistique et littéraire, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction d'un premier travail scientifique de fin de cycle, etc.

Il a également développé et acquis, pour deux langues étrangères choisies parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand, de solides compétences productives et réceptives, tant orales qu'écrites et caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles du niveau « **avancé supérieur, B2+** ».

En outre, il a acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine des langues et lettres modernes.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Il aura acquis les compétences nécessaires pour « Devenir un expert en deux langues étrangères, acteur universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle ».

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques :

1. Maîtriser un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.
 - 1.1. Répondre à une question de connaissance sur la littérature ou les études littéraires (notions, genres, courants, auteurs,...) ;
 - 1.2. Répondre à une question de connaissance sur la langue ou la linguistique (notions, courants, théories de référence...).
2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.
 - 2.1. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux études littéraires ;
 - 2.2. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à la linguistique.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différentes disciplines pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et approches d'analyse requises.
 - 3.1. Produire une analyse d'un texte littéraire mobilisant les savoirs acquis dans les cours ;
 - 3.2. Produire une analyse d'un corpus linguistique mobilisant les savoirs acquis dans les cours.
4. Maîtriser deux langues étrangères au niveau B2+ du **Cadre européen de référence pour les langues** - parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand - tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire et en vue d'analyser des textes littéraires et des discours langagiers variés.
 - 4.1. Produire un discours oral de niveau B2+ en allemand ;
 - 4.2. Produire un discours écrit de niveau B2+ en allemand ;
 - 4.3. Produire un discours oral de niveau B2+ en anglais ;
 - 4.4. Produire un discours écrit de niveau B2+ en anglais ;
 - 4.5. Produire un discours oral de niveau B2+ en néerlandais ;
 - 4.6. Produire un discours écrit de niveau B2+ en néerlandais.
5. Problématiser une question de recherche, à partir de l'observation de données linguistiques, littéraires ou culturelles concrètes, et ce en vue de procéder à une analyse de celles-ci.
 - 5.1. Formuler et analyser une hypothèse de recherche ;
 - 5.2. Problématiser une question de recherche.
6. Manier les principales composantes du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologie, pratiques d'analyse) acquises dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique, et des diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
 - 6.1. Rédiger un travail scientifique en linguistique intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...) ;
 - 6.2. Rédiger un travail scientifique en littérature intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...) ;
 - 6.3. Produire un discours argumenté structuré méthodique ;
 - 6.4. Produire une synthèse de différents documents structurés méthodiquement ;
 - 6.5. Témoigner d'une compréhension rigoureuse d'un discours universitaire de spécialité.
7. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et lettres modernes, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme dans leur diversité et complémentarité.
 - 7.1. Tisser des liens entre linguistiques et littératures ;
 - 7.2. Tisser des liens entre littératures et sciences humaines ;
 - 7.3. Tisser des liens entre linguistique et sciences humaines.

8. Lire des articles scientifiques dans le domaine de la linguistique, de la littérature ou des études culturelles et en retirer les idées essentielles en vue de rédiger un premier travail scientifique en linguistique et/ou en littérature qui respecte les conventions du domaine.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

9. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

10. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

11. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

12. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

13. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

14. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques totalise 180 crédits répartis sur trois blocs (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

(1) une formation générale à différentes matières en **sciences humaines** ;

(2) une formation méthodologique et disciplinaire aux deux langues germaniques choisies par l'étudiant ;

(3) une formation pratique à la communication (orale et écrite) dans deux langues germaniques.

Le premier bloc de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation commune à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre du premier bloc, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de ce premier bloc.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

GERM1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (35 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Quentin Letesson (supplée Marco Cavalieri) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Kouklla (supplée Anne-Catherine Simon)	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	FR [q2] [45h+10h] [5 Crédits] 🌐			X

o Un cours parmi : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Geoffrey Legrand	FR [q1] [15h] [2 Crédits] 🌐	X		

o Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle		FR [q1+q2] [] [5 Crédits] 🌐			X
-------------	-------------------------	--	-----------------------------	--	--	---

o Formation spécifique (115 crédits)

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

○ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1116	Deutsch II	Julie Crombois (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	FR [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	FR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐	X		

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	DE [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	DE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1317	Deutsch III	Julie Crombois (supplée Ferran Suner Munoz) Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] 🌐		x	
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Hubert Roland	DE [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	x		x
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Ferran Suner Munoz	DE [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⊗ LGERM1501	Deutsch IV	Julie Crombois (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	DE [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	DE [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			x

⊗ Anglais

○ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Maïté Dupont Claudine Grommersch (coord.) Marielle Henriët	EN [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1126	English productive and receptive skills	Amélie Bulon (supplée Sylvie De Cock) Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée Gaëtanelle Gilquin)	EN [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ LGERM1123	English Grammar	Fanny Meunier	EN [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ LGERM1124	English Literature: Critical Approaches	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ LGERM1324	The History of English Literature I	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1327	Advanced English language skills I	Amélie Bulon Amélie Bulon (supplée Sylvie De Cock) Sylvie De Cock	EN [q1+q2] [45h+45h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics	Gaëtanelle Gilquin	EN [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐		x	
⊗ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Véronique Bragard	EN [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⊗ LGERM1325	British cultural history <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Ben De Bruyn	EN [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐		x	x
⊗ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics <i>Cours inactif en 2022-2023, l'étudiant qui souhaite suivre un cours de linguistique pourra choisir LGERM1328 en bloc 3 s'il ne l'a pas encore suivi.</i>	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1502	Advanced English language skills II	Maïté Dupont (supplée Gaëtanelle Gilquin) Gaëtanelle Gilquin	EN [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐			x
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	EN [q2] [30h+4h] [5 Crédits] 🌐			x

⊗ Néerlandais

○ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐		x	
-------------	------------------	--	-----------------------------	--	---	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGERM1136	Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing	Pauline Degrave	NI [q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands	Philippe Hilgsmann	NI [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1333	Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie	Philippe Hilgsmann Kristol Van Goethem	NI [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw	Stéphanie Vanasten	NI [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐		X	
○ LGERM1134	Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap	Stéphanie Vanasten	NI [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LGERM1337	Taalbeheersing en taalvariatie van het Nederlands	Elisabeth Degand	NI [q1+q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐		X	
⊗ LGERM1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Elies Smeyers	NI [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	X
⊗ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Elies Smeyers	NI [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X	X
⊗ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hilgsmann	NI [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ LGERM1533	Nederlandse taalkunde: syntaxis	Elisabeth Degand	NI [q2] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw	Stéphanie Vanasten	NI [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐			X

⊗ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly			X

○ Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [prog-2022-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2022-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2022-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2022-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2022-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2022-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2022-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2022-mincucree]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2022-minculsts]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2022-minddd]
- > Mineure en études européennes [prog-2022-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2022-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2022-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2022-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2022-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2022-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2022-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2022-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2022-minfilo]
- > Mineure en études italiennes (*) [prog-2022-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2022-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2022-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2022-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2022-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2022-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2022-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2022-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2022-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2022-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2022-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2022-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2022-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2022-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2022-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2022-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2022-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2022-mindhis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

GERM1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊗ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊗ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	[FR] [q1] [30h] [3] Crédits
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Quentin Letesson (supplée Marco Cavalieri) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	[FR] [q1] [30h] [3] Crédits
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepelen Laurence Van Ypersele	[FR] [q1] [45h] [4] Crédits
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	[FR] [q1] [45h] [5] Crédits
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Charlotte Kouklla (supplée Anne- Catherine Simon)	[FR] [q2] [30h] [3] Crédits

o Un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueldre (supplée Geert Van Oyen)	[FR] [q1] [15h] [2] Crédits
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Geoffrey Legrand	[FR] [q1] [15h] [2] Crédits

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⌘ Allemand

o LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h] +30h] [5 Crédits]
o LGERM1116	Deutsch II	Julie Crombois (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits]
o LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	DE [q1+q2] [30h] +15h] [5 Crédits]
o LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	DE [q2] [30h] +7.5h] [5 Crédits]

⌘ Anglais

o LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Maïté Dupont Claudine Grommersch (coord.) Marielle Henriet	EN [q1] [60h] [5 Crédits]
o LGERM1126	English productive and receptive skills	Amélie Bulon (supplée Sylvie De Cock) Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée Gaétanelle Gilquin)	EN [q2] [30h] +30h] [5 Crédits]
o LGERM1123	English Grammar	Fanny Meunier	EN [q1+q2] [30h] +15h] [5 Crédits]
o LGERM1124	English Literature: Critical Approaches	Ben De Bruyn	EN [q2] [30h] +4h] [5 Crédits]

⌘ Néerlandais

o LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]
o LGERM1136	Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing	Pauline Degrave	NL [q2] [30h] +30h] [5 Crédits]
o LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands	Philippe Hiligsmann	NL [q1+q2] [30h] +15h] [5 Crédits]
o LGERM1134	Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap	Stéphanie Vanasten	NL [q2] [30h] +15h] [5 Crédits]

GERM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays	FR [q1] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
-------------	---	-------------------	--

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

○ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	FR [q2] [22.5h +5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	FR [q1] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1317	Deutsch III	Julie Crombois (supplée Ferran Suner Munoz) Manon Hermann (supplée Ferran Suner Munoz) Ferran Suner Munoz	FR [q1+q2] [45h +45h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Hubert Roland	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits] ⊖ 🌐
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Ferran Suner Munoz	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

⊗ Anglais

○ LGERM1324	The History of English Literature I	Ben De Bruyn	FR [q2] [30h +4h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1327	Advanced English language skills I	Amélie Bulon Amélie Bulon (supplée Sylvie De Cock) Sylvie De Cock	FR [q1+q2] [45h +45h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics	Gaëtanille Gilquin	FR [q2] [22.5h +5h] [5 Crédits] 🌐

✂ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Véronique Bragard	SS [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
✂ LGERM1325	British cultural history <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Ben De Bruyn	SS [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

✂ Néerlandais

○ LGERM1333	Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie	Philippe Hilgsmann Kristel Van Goethem	SS [q2] [22.5h +5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw	Stéphanie Vanasten	SS [q1] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LGERM1337	Taalbeheersing en taalvariatie van het Nederlands	Elisabeth Degand	SS [q1+q2] [45h +30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGERM1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Elies Smeyers	SS [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✂ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Elies Smeyers	SS [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕ 🌐

○ Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

GERM1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	(FR) [q2] [45h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	--	---

o Travail de fin de cycle

○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle		(FR) [q1+q2] [1] [5 Crédits] 🌐
-------------	-------------------------	--	---

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Hubert Roland	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Ferran Suner Munoz	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGERM1501	Deutsch IV	Julie Crombois (supplée) Ferran Suner Munoz Ferran Suner Munoz	(FR) [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	(FR) [q1] [22.5h +5h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	(FR) [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits] 🌐

⊗ Anglais

⊗ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Véronique Bragard	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits] ⊕ 🌐
⊗ LGERM1325	British cultural history L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Ben De Bruyn	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐

⌘ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics <i>Cours inactif en 2022-2023, l'étudiant qui souhaite suivre un cours de linguistique pourra choisir LGERM1328 en bloc 3 s'il ne l'a pas encore suivi.</i>	Gaëtanelle Gilquin	EN [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] △
⌘ LGERM1502	Advanced English language skills II	Maité Dupont (supplée Gaëtanelle Gilquin) Gaëtanelle Gilquin	EN [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
⌘ LGERM1524	The History of English Literature II	Véronique Bragard	EN [q2] [30h +4h] [5 Crédits]

⌘ Néerlandais

⌘ LGERM1335	Cultuur van het Nederlandse taalgebied <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Elies Smeyers	NE [q1] [30h] [5 Crédits] ∅
⌘ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Elies Smeyers	NE [q2] [30h] [5 Crédits] ⊕
⌘ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II	Philippe Hilgsmann	NE [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits]
⌘ LGERM1533	Nederlandse taalkunde: syntaxis	Elisabeth Degand	NE [q2] [22.5h +5h] [5 Crédits]
⌘ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw	Stéphanie Vanasten	NE [q2] [30h +7.5h] [5 Crédits]

⌘ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

⌘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	ES [q2] [30h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	ES [q1] [30h] [5 Crédits] > English-friendly

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

GERM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2022-2023, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2019-2020, 2020-2021 ou 2021-2022. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent une partie du premier quadrimestre et l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Outre les cours dispensés en plus grand groupe, et certains exercices pratiques donnés en groupes plus restreints, un tutorat assure également l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'*e-learning* (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiant-es du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ;
ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires.html>) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et lettres modernes peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)
- [Informations pratiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation générale](#)
- [Master \[120\] en études européennes](#)
- [Master \[120\] en philosophie](#) et [Master \[60\] en philosophie](#)
- [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#) et [Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie](#)
- [Master \[120\] en communication](#)
- [Master \[60\] en information et communication](#)
- [Master \[120\] en journalisme](#)
- [Master \[120\] en criminologie](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#).

Dernière mise à jour : juillet 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+322474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: Ferran Suner Munoz

Jury

- Philippe Hambye
- Stéphanie Vanasten
- Fanny Meunier

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be